



Communiqué de presse

Réception par l'ASGM de la pétition de Mountain Wilderness (MW)

« Pour des sports de montagne respectueux du climat »

L'ASGM

L'Association suisse des guides de montagne (ASGM) a pour mission principale de soutenir les guides de montagne dans l'exercice de leur métier. Ce métier exigeant contribue de manière significative au maintien de l'économie de montagne et au dynamisme des régions périphériques.

L'ASGM est pleinement consciente de l'importance de la protection du climat pour la pérennité du métier de guide de montagne. Toutefois, d'autres exigences à court terme doivent également être satisfaites pour assurer cette pérennité, au premier rang desquelles figure la capacité de dégager un revenu suffisant. Cette exigence repose en grande partie sur la flexibilité, la mobilité, et un niveau de compétence technique élevé.

Pour l'ASGM, la liberté d'entreprendre prime donc, à court terme, sur la protection du climat, afin de garantir les moyens nécessaires à l'adaptation et à la préservation d'autres objectifs à long terme, parmi lesquels figurent la protection du climat et de la biodiversité.

Une rencontre constructive

L'ASGM salue l'initiative de dialogue lancée par MW. Cette première rencontre a permis de mieux se connaître et d'envisager des échanges constructifs pour l'avenir, dans le respect des divergences de points de vue et de positions parfois antagonistes entre les deux associations.

L'ASGM regrette que MW continue de promouvoir une interdiction totale de l'hélicski comme principal axe de sa communication. Non seulement le nombre de passagers et de vols d'hélicski a drastiquement diminué depuis 2019 (-56 % en 2024 par rapport à 2019), mais cette pratique est également strictement réglementée en Suisse, comme dans la grande majorité des destinations de ski à travers le monde.

Prise de position sur la pétition MW

Concernant le contenu de [la pétition et les demandes MW](#), l'ASGM renvoie à sa prise de [position officielle du 7 février 2025](#) et complète sa position comme suit :

- **Point 1 – Hélicski**

L'ASGM rappelle sa position inscrite dans sa stratégie 2025–2029, validée lors de l'Assemblée des délégués 2025.

« Nous reconnaissons que l'hélicski représente une activité importante pour une partie de nos membres. Nous ne souhaitons pas son extension, mais nous nous engageons pour le maintien des places d'atterrissage actuelles en montagne. »

- **Point 2 – Voyages en avion**

L'ASGM ne prend pas position sur ce point. Le transport aérien de personnes et de marchandises est une activité transversale qui concerne l'ensemble de la société, et non spécifiquement les sports de montagne ou les guides.

- **Point 3 – Transports publics et covoiturage**

L'ASGM et ses membres utilisent majoritairement les transports publics lorsque cela est possible, dans le respect des impératifs horaires et de sécurité liés aux activités en montagne.

Il en va de même pour le covoiturage : les guides de montagne et leurs clients y recourent quasi systématiquement lors des déplacements en véhicules individuels.



Schweizer Bergführerverband – SBV
Association suisse des guides de montagne – ASGM

L'engagement de l'ASGM

L'ASGM rappelle les principes qui guident son approche thématique des activités en montagne :

- L'ASGM s'engage pour « **une montagne vivante, accessible et respectée** ».
 - L'ASGM s'engage pour « **le meilleur compromis entre protection et utilisation des espaces naturels** ».
 - L'ASGM estime que « **la protection de la montagne ne peut se faire qu'en intégrant celles et ceux qui y vivent et y travaillent. Pas d'exclusion, tant que le cadre légal et les meilleures pratiques sont respectés** ».
 - L'ASGM agit exclusivement dans le respect des décisions démocratiques prises au sein de l'association. Les statuts fixent le cadre. **La stratégie 2025–2029 et le plan d'action correspondant définissent la ligne directrice du comité central.**
-

Pour l'ASGM :

- *Hans-Christian Leiggener*, membre du comité central, responsable Communication & Marketing
- *Frédérique Jordan*, membre du comité central, responsable Environnement et Accès à la montagne
- **Pierre Mathey**, Secrétaire général, pierre.mathey@4000plus.ch / 079 330 14 11